



CHARTRE DE BONNE CONDUITE 2020 – 2021

NOM et Prénom du JOUEUR :

Date de Naissance :

Votre enfant va être accueilli à l'association du Football Club de Villeneuve. Il va être initié à la vie sportive dans un esprit de loyauté et de camaraderie, en apprenant à vivre en équipe, en développant l'aptitude à la compétition, en maintenant cette compétition dans un cadre éducatif.

Le bon comportement de tous c'est aussi l'image de marque du club.

La signature d'une demande de licence par le titulaire ou son représentant légal entraîne la prise de connaissance et l'acceptation de cette charte.

Le BUREAU s'engage à : Faire vivre, en y mettant les moyens, la présente charte.

Les EDUCATEURS et DIRIGEANTS s'engagent à : Développer l'esprit sportif et faire respecter le code de bonne conduite. Faire respecter l'éthique du sportif « le jeu prime sur l'enjeu » (jusqu'à la catégorie U12) et considérer la compétition comme un moyen d'éducation et non comme une fin en soi.

Le JOUEUR s'engage à RESPECTER :



L'Encadrement : les décisions et les choix de l'**Educateur**, qui est le plus apte pour juger de la prestation du joueur, ou du **Dirigeant**.



Les Adversaires et ses Partenaires en restant maître de soi, en refusant toute forme de violence et discrimination.



Les décisions du Corps Arbitral.



Les **Horaires** d'entraînement et les convocations aux matchs.



Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.



De prendre soin de son **Equipement** du club.








Le **Matériel** et les **Installations** mis à disposition.



Les règles d'**Hygiène** et de **Sécurité** énoncées par les éducateurs.

Les PARENTS s'engagent à : Faire Respecter la charte de bonne conduite de son enfant.

-  Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un dirigeant et le récupérer à l'heure indiquée.
-  Participer, en fonction de leur disponibilité, aux déplacements et manifestations.
-  Encourager l'équipe sans intervenir sur les décisions de l'éducateur ou du dirigeant et des arbitres.
-  Respecter l'intimité des joueurs dans le vestiaire.
-  Effectuer les formalités de licence et d'adhésion dans les délais.

Si un problème de comportement important survient, il sera géré par notre comité de discipline, totalement indépendant dans sa prise de décision. Il est présidé par Bernard GUELHES (Trésorier du FCV et Président de la Commission des Arbitres du District Grand Vaucluse) et certains Dirigeants nommés. Seuls, **le joueur, les parents** ou le représentant légal (pour les Mineurs), **l'éducateur et le dirigeant** pourront y participer. Suite à cet entretien, le comité de discipline rendra sa décision sous quelques jours.

Date et Signature
des Parents ou Représentant Légal du Joueur

Date et Signature